

Aperçu de l'expression linguistique de la certitude en français: le cas de *certainement*¹

Overview of the linguistic expression of certainty in French: the case of *certainement*

EMMA ÁLVAREZ PRENDES

Universidad de Oviedo/Lattice (CNRS)

alvarezemma@uniovi.es

Abstract

After examining the organization of the linguistic expression of certainty in French and Spanish, we found that some French discourse markers that originally expressed certainty have undergone a process of “devaluation” in the diachrony of the language, so that they have ended up conveying non-certainty in contemporary French; among them, the adverb *certainement*. Having reviewed the existing scientific literature on this adverb, we propose our own analysis based on the scrutiny of all the occurrences in the *Frantext* database. This examination has enabled us to distinguish three uses, justified by objective linguistic properties and with very different frequencies in contemporary French. The diachronic evolution of *certainement* reveals that this marker went from initially (12th century) expressing verbal manner to later (14th century) reinforcing assertion in order to communicate, from the 18th century onwards, non-certainty.

Keywords

discourse markers, certainty, devaluation, French, *certainement*

Resumen

Tras interesarnos por la organización de la expresión lingüística de la certeza en francés y en español, constatamos que algunos marcadores discursivos de la lengua francesa que originariamente expresaban certeza han experimentado un proceso de “devaluación” en la diacronía de la lengua, de forma que han acabado transmitiendo la no-certeza en francés contemporáneo; entre ellos, el adverbio *certainement*.

Una vez revisada la literatura científica existente sobre este adverbio, proponemos nuestro propio análisis basado en el examen exhaustivo de las ocurrencias de la base de datos *Frantext* (integral). Tal examen nos ha permitido discriminar tres empleos, justificados por propiedades lingüísticas objetivas y con frecuencias muy diferentes en francés contemporáneo. Más específicamente, la evolución diacrónica de *certainement* revela que este marcador ha pasado de expresar inicialmente (s. XII) la manera verbal a reforzar posteriormente (s. XIV) la aserción para comunicar, a partir del s. XVIII, la no-certeza.

Palabras clave

marcadores discursivos, certeza, devaluación, lengua francesa, *certainement*

1 Ce travail a bénéficié du soutien d'une allocation de recherche “Ayudas a la recualificación del sistema universitario español (2021-2023)” du Ministerio de Universidades (Espagne), financée par l'Union Européenne-NextGenerationEU

1. Introduction

Cette recherche est partie du constat que les apprenants hispanophones de Français Langue Étrangère –et tout particulièrement ceux qui n’ont pas un niveau très avancé– ont des difficultés à saisir le sens de certains adverbes dit “épistémiques”, comme *certainement* ou *sans doute*, puisque ces adverbes n’ont pas exactement la même signification en français et en espagnol; c’est ce qu’on appelle des “faux amis”.

Si, par exemple, on demande à un hispanophone (1) “¿Vienes mañana? [Tu viens demain?]” et qu’il répond “ciertamente”, on s’attendra à ce qu’il soit là demain, sans hésitation, 100% sûr. La traduction la plus adéquate de ce “ciertamente” en français serait “assurément”, et non “certainement”, comme la ressemblance formelle pourrait a priori nous le laisser croire. Il en est de même pour la locution *sans doute* [cf. exemple (2)], dont l’équivalent espagnol (*sin duda*) veut dire “sans aucun doute” ou “sans nul doute”.

(1) ¿Vienes mañana?/Tu viens demain?

Ciertamente (esp.) ≠ *Certainement* (fr.)

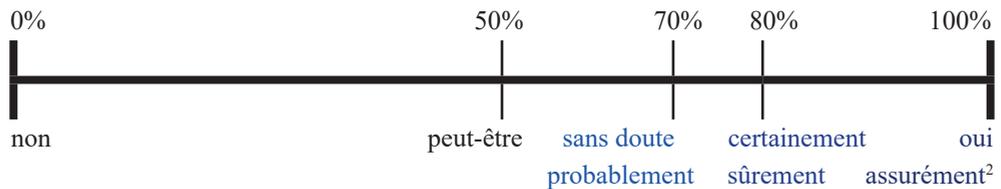
(2) Tu viens demain?/¿Vienes mañana?

Sans doute (fr.) *Sin duda* (esp.)

Ces observations nous ont amenés à nous questionner sur l’expression linguistique de la certitude en français et en espagnol.

2. Expression linguistique de la certitude en français et en espagnol

Afin de mieux refléter ces résultats, nous avons jugé pertinent de dessiner des “échelles” de l’expression de la certitude dans les deux langues.

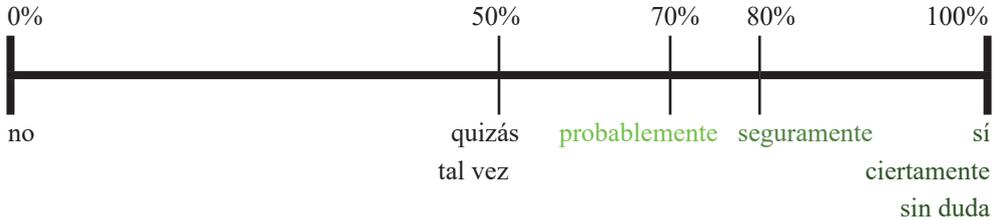


Échelle 1: Degré de certitude en français dans les phrases assertives affirmatives

En français (cf. échelle 1), nous avons situé *non* et *oui* aux deux bouts de l’échelle, à, respectivement, 0% et 100% de certitude; *peut-être* au milieu (50% de certitude); *sans doute* et *probablement* à 70% de certitude; *certainement* et *sûrement* à 80%; et enfin *assurément* à

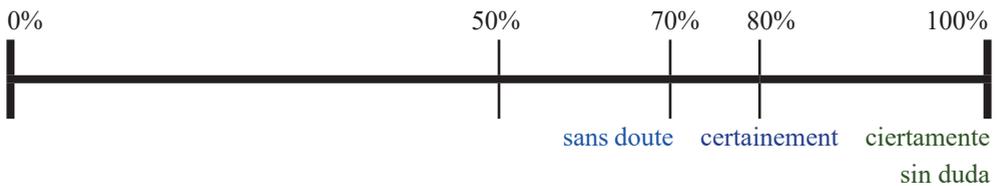
² Nous avons appliqué le code de couleur suivant: plus le degré de certitude exprimé par un adverbe est élevé, plus la couleur est foncée.

100% de certitude³. Il faut comprendre les pourcentages attribués à *sans doute*, *probablement*, *certainement* et *sûrement* comme des valeurs approximatives et quelque peu arbitraires, car rien ne nous permet de calibrer le degré exact de certitude véhiculé par ces unités⁴.



Échelle 2: Degré de certitude en espagnol dans les phrases assertives affirmatives

En espagnol (*cf.* échelle 2), nous avons situé *no* et *sí* aux deux bouts de l'échelle, *quizás* et *tal vez* au milieu (50% de certitude), *probablemente* à hauteur de 70%, *seguramente* à 80%, et *ciertamente* et *sin duda* à 100%, les pourcentages intermédiaires étant toujours approximatifs et arbitraires.



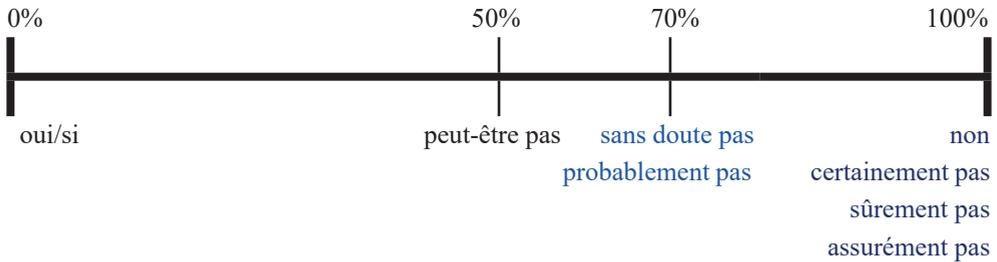
Échelle 3: Comparative des éléments divergents français/espagnol phrases affirmatives

Si nous comparons les échelles du français et de l'espagnol (*cf.* échelle 3), nous constaterons que certains adverbes et locutions adverbiales ne se situent pas aux environs du même pourcentage de certitude dans l'une et l'autre langue; c'est le cas, par exemple, de *sans doute*, qui en français exprime une forte probabilité (70%), alors que *sin duda* en espagnol exprime la certitude (100%), ou bien de *certainement* (fr.) (haute probabilité, 80%) et *ciertamente* (esp.) (100% de certitude).

3 Nous avons souhaité ne refléter dans cette échelle que certains adverbes exprimant la certitude (ou la non-certitude); d'autres adverbes, tels que, par exemple, *posiblemente*, relèvent de la possibilité et ont un sémantisme bien différent, donc ils n'ont pas été inclus.

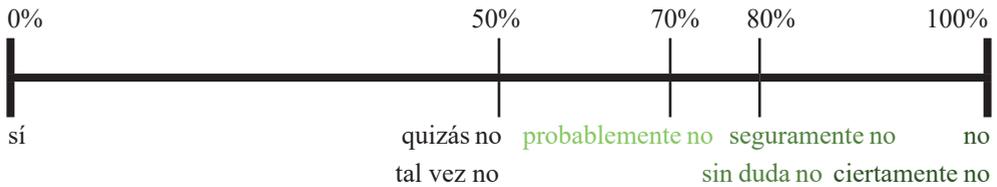
4 Quand nous parlons d'arbitraire nous faisons allusion à un arbitraire intrinsèque à la valeur de ces adverbes et en ce sens non éliminable. Par ailleurs, nous pourrions discuter si *certainement* et *sûrement* devraient être plutôt placés autour de 90% au lieu de 80%, ou encore s'ils doivent être situés au même niveau ou s'ils indiquent des degrés différents de certitude. Qui plus est, afin de mieux évaluer le degré de certitude exprimé par ces unités, nous devrions également prendre en compte le genre discursif (roman, journal, oral, etc.) et le contexte de chaque énoncé.

Tout paradoxal que cela puisse paraître, l'expression de la certitude s'organise autrement en français et en espagnol dans les phrases assertives négatives.



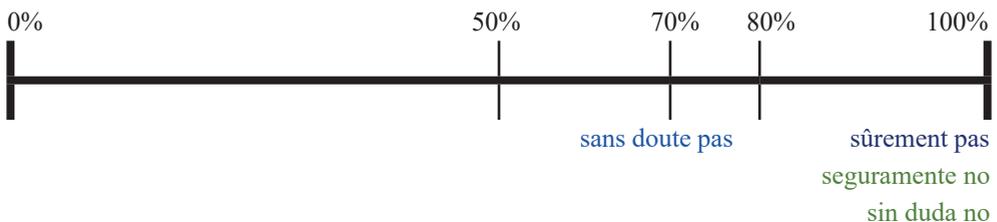
Échelle 4: Degré de certitude en français dans les phrases assertives négatives

En français (*cf.* échelle 4), *sans doute pas* et *probablement pas* conservent le même degré de certitude dans la phrase négative et dans la phrase affirmative (à savoir 70%); en revanche, *certainement pas* ou *sûrement pas*, qui dans l'assertion affirmative se situaient autour de 80% de certitude, véhiculent dans la phrase négative la certitude la plus complète (100% sûr que non).



Échelle 5: Degré de certitude en espagnol dans les phrases assertives négatives

En espagnol (*cf.* échelle 5), tous les adverbes et locutions examinés gardent le même degré de certitude à l'affirmatif comme au négatif.



Échelle 6: comparative d'éléments divergents français/espagnol assertives négatives

Si nous comparons à nouveau les deux langues (*cf.* échelle 6), nous remarquerons que les locutions *sans doute/sin duda* et *sans doute pas/sin duda no* ne partagent en aucun cas le

même degré de certitude (ni à l’affirmatif ni au négatif); de leur côté, *sûrement/seguramente* et *sûrement pas/seguramente no* partagent le même degré de certitude à la forme affirmative (80%), mais non à la forme négative [*sûrement pas* (100%) ≠ *seguramente no* (80%)].

À la suite de toutes ces observations, nous pouvons conclure que le domaine de l’expression linguistique de la certitude s’organise de façon très différente en français et en espagnol, et que certains marqueurs qui à l’origine –du fait de leur étymologie– exprimaient la certitude ont subi au cours de l’histoire ce que l’on pourrait appeler une “dévaluation” (Berrendonner, 1987). Selon le *Trésor de la Langue Française informatisé*, le terme “dévaluation”, souvent employé en économie pour désigner une “technique financière consistant à diminuer par un acte gouvernemental la valeur de la monnaie d’un pays par rapport à l’or et/ou aux devises étrangères”, peut également signifier au sens figuré une “perte de valeur ou de crédit”; c’est ce deuxième sens que nous adopterons dans ce travail⁵.

3. Analyse linguistique de *certainement*

3.1. Bref état de l’art

Si nous passons en revue les différentes analyses qui ont été proposées pour *certainement*, nous constaterons qu’il a été habituellement considéré comme un “adverbe modal”, un “adverbe de modalité” ou bien un “adverbe épistémique”. En effet, *certainement* remplit les deux propriétés qui définissent la classe des adverbes modaux, selon Molinier & Levrier (2000: 91-92): il est capable de constituer à lui seul une réponse à une question totale et peut être accompagné par la proforme *oui*, comme en (3).

- (3) Est-ce que Luc est intéressé par ce projet?
Certainement/Oui, certainement (Molinier & Levrier, 2000: 91).

Il faut noter que la classe des adverbes modaux présente une grande hétérogénéité; la preuve en est que la relation “ADJ–*ment* P”, traditionnellement considérée comme équivalente de “Que P être ADJ”, ne peut pas s’appliquer à *certainement*, dû à l’affaiblissement du sens de l’adverbe vis-à-vis du sens de l’adjectif de base (“certain”); par conséquent, “*Certainement* P” ne peut pas être paraphrasé par “Que P est certain” (Molinier & Levrier, 2000: 94; cf. exemple 4), comme on pourrait a priori le penser:

5 Même si dans cet article nous nous limiterons à examiner l’évolution de *certainement*, cet adverbe ne constitue pas la seule unité à avoir connu un tel phénomène: d’autres unités, comme *sans doute* (Berrendonner, 1987; Féron, 2002; Bourmayer & Ashino, 2021; Donaire, 2023) ou *sûrement* (Berrendonner, 1987) –déjà évoquées– mais aussi les adverbes *probablement* (Berrendonner, 1987; Bourmayer & Ashino, 2021), *voire* (Berrendonner, 1987; Rodríguez Somolinos, 2002) ou encore le verbe *devoir* (Berrendonner, 1987), ont également subi un processus de dévaluation de l’expression de la certitude dans la diachronie du français.

(4) *Certainement*, Paul a raison ≠ Il est certain que Paul a raison.

Quant à leur distribution, les adverbes modaux ont une grande liberté. Plus spécifiquement, nous pouvons les retrouver à toutes les césures majeures de la phrase ainsi qu'en position absolue ou "holophrastique" (cf. position 6):

Position 1. En tête de phrase:

(5) *Certainement*, Paul est arrivé en retard.

Position 2. À droite du sujet:

(6) Paul *certainement* est arrivé en retard.

Position 3. À droite de l'auxiliaire:

(7) Paul est *certainement* arrivé en retard.

Position 4. À droite du participe passé d'une forme verbale composée:

(8) Paul est arrivé *certainement* en retard.

Position 5. En fin de phrase (et obligatoirement détaché si le verbe est pourvu de compléments):

(9) Paul est arrivé en retard au bureau, *certainement*⁶.

Position 6. En position absolue ou "holophrastique" (comme réponse à une question):

(3) Est-ce que Luc est intéressé par ce projet? *Certainement*.

Si *certainement* a généralement été rangé parmi les adverbes modaux épistémiques, il existe une étude très récente qui propose une approche bien différente. D'après Dendale & Kreutz (2021), *certainement* peut connaître trois emplois:

1. Un emploi endophrastique (Guimier, 1996), où *certainement* fonctionne comme adverbe de manière auprès d'un verbe:
(10) "Ceux qui n'étaient pas atteints s'enroulaient dans les draps des pestiférés afin de mourir *certainement*" (Camus, 1947).
2. Et deux emplois exophrastiques (Guimier, 1996) de nature très divergente: l'un, minoritaire, qualifié d'épistémico-modal et labellisé *certainement*M; l'autre, majoritaire, qualifié d'évidentiel et labellisé *certainement*E.

Selon ces auteurs, les deux emplois exophrastiques tendent à apparaître dans des co(n)textes différents, ont une valeur sémantique différente et ne se superposent jamais: un énoncé appartiendra forcément à l'emploi épistémico-modal ou à l'emploi évidentiel, mais il n'y aura pas d'emplois mixtes.

⁶ Exemples (5) à (9) tirés de Molinier & Levrier (2000: 95).

Le premier de ces deux emplois exophrastiques –*certainementM*– est un emploi que les dictionnaires et la plupart des études glosent en termes de certitude ou d’absence de doute. Pour les deux auteurs belges, ce *certainement* apparaît typiquement dans les 6 contextes suivants:

1. En réponse à une question totale:
(11) “C.J: Va-t-on encore enregistrer des progrès au niveau des rendus, de la qualité des images obtenues dans les mondes virtuels? L.B: Oui *certainement*”.
2. Comme confirmation d’une assertion qui précède:
(12) “Je ne viendrai pas mourir dans vos bras comme vous l’espérez en disant: ‘Papa, Maman, je vous aime.’ Je vous aime *certainement*, mais vous m’énervéz. Je veux crever tranquille, sans votre hystérie et sans la mienne, celle que vous déclenchez en moi”.
3. Dans une gradation de degrés de certitude:
(13) “Avec l’œuvre de Thomas *certainement*, et probablement avant lui, c’est une autre idée de l’amour, passion fatale et obsessionnelle, qui entre dans les conceptions médiévales”.
4. Dans une question partielle:
(14) “Pourquoi cette vidéo va-t-elle *certainement* vous émouvoir?”
5. Utilisé seul à l’intérieur d’un énoncé assertif:
(15) “Il fut *certainement* plus qu’un élève, puisque de Possel fut son témoin, pour son mariage”.
6. Au comparatif:
(16) “C’était un des pères fondateurs –ou *plus certainement* LE père fondateur du Théâtre de Marionnettes contemporain en Géorgie”.

Le propre de cet emploi épistémico-modal est d’indiquer comment le locuteur évalue un contenu en termes de degré de certitude; la valeur épistémico-modale de l’adverbe y est comparable à celle de l’adjectif *certain*. D’après Dendale & Kreutz, si ces contextes ne constituent pas des conditions suffisantes pour déclencher une telle interprétation, ce sont des co(n)textes où cette interprétation est fréquente ou très facile à obtenir.

De son côté, l’emploi évidentiel *certainementE* apparaît typiquement, selon ces auteurs, dans 5 autres contextes:

1. Des contextes d’ignorance:
(17) “Et le cadeau le plus nul? Je ne sais pas, *certainement* de la vaisselle ou des trucs inutiles qu’on t’offre quand on a pas d’idées et qu’on te connaît mal”.

2. Dans un contexte faisant référence à des états de choses internes à une personne autre que le locuteur:
(18) “Malheureux, il l’a *certainement* été, mais un garçon de quinze ans ne peut sans doute pas être uniformément malheureux”.
3. Dans un contexte où il est question des états de choses situées dans le passé:
(19) “Les dernières vacances en France de mon père dataient de 1950. Une photographie, *certainement* prise par mon grand-père, montre ma grand-mère, les quatre enfants [...]”.
4. Dans un contexte mettant en place une explication causale ou la réponse à une question partielle:
(20) “Cette petite machine mécanique, où donc l’avait-il dégottée? *Certainement* pas apportée de France, puisque dans les pages du mémoire les accents circonflexes ont été rajoutés à la main sur l’original”
5. Dans un contexte où l’on réalise une généralisation inductive:
(21) “Can est un guide formidable, *certainement* le meilleur d’Istanbul; au fil des journées que nous avons passées ensemble, il est devenu un ami”.

À propos de ce deuxième emploi, Dendale & Kreutz signalent que sa valeur n’est pas épistémico-modale, mais évidentielle⁷ inférentielle; pour ces auteurs, la valeur épistémico-modale souvent associée à cet emploi n’appartient pas au sémantisme de l’adverbe, mais découle de sa valeur évidentielle inférentielle première. De plus, cette connotation épistémico-modale secondaire relève dans tous les cas du domaine de la “non-certitude”: le contenu que qualifie l’adverbe se présente à l’interlocuteur comme “non-certain” (et non comme “probable”).

Bien que l’étude de Dendale & Kreutz offre une analyse très originale, très bien ficelée et qu’elle bouscule certains postulats souvent acceptés, elle présente toutefois un petit problème à notre avis: les locuteurs français ne reconnaissent pas toujours les interprétations proposées par ces auteurs pour l’emploi épistémico-modal (*certainement**M*). L’expression de la non-certitude n’est pas la première interprétation –ni l’interprétation naturelle– que nos informateurs donneraient à ces énoncés. C’est notamment le cas pour les exemples (11), (13), (14) et (15) illustrant 4 contextes de l’emploi épistémico-modal⁸.

Eu égard à ces soucis, nous laisserons de côté pour l’instant la question de l’évidentialité. Il existe encore une autre étude consacrée aux emplois de *certainement* en français: l’article de Féron (2002), illustré par des exemples extraits de *Le Voir Dit* de Guillaume de Machaut (ouvrage composé en 1364). Dans son article, Féron distingue trois emplois de *certainement* en moyen français:

7 L’évidentialité est le marquage linguistique de la source d’information (Dendale & Van Bogaert, 2012: 23).

8 Nous avons soumis au jugement de locuteurs natifs des exemples appartenant à chacun des contextes proposés par Dendale & Kreutz (2021) pour illustrer le renforcement de l’assertion à l’aide de *certainement*. Les exemples de 4 contextes sur les 6 possibles ont posé des problèmes à nos informateurs.

1. Interprétation A: *certainement* est un adverbe de manière incident au verbe mais portant sur le sujet et le verbe (cf. exemple 22):
(22) “Et sachiés *certainement* que je songai, environ la Sainte Croix, que vostre ymage me toumoit la teste et ne me daingnoit regarder”.
[“Sachez avec certitude/sans avoir le moindre doute que...”]
2. Interprétation B: *certainement* fonctionne comme un adverbe de phrase “indiquant que la survenue de l’événement signifié par la proposition est certaine” (cf. exemple 23):
(23) “Mais *certainement* on verra/Tout clerement, je n’en doubt mie”.
[Mais à coup sûr/immanquablement on verra de façon parfaitement claire...]
3. Interprétation C: *certainement* est un adverbe d’énoncé, modal, portant sur l’ensemble de la proposition (nécessairement assertive); il s’agit dans ce cas d’un marqueur épistémique qui explicite la position du locuteur vis-à-vis de la vérité du contenu de la proposition (cf. exemple 24):
(24) [Des amis sûrs d’eux ont rapporté au narrateur que sa dame se moque de lui] “Toutevoie finalement/Je di ‘Sires, *certainement* /Vous m’avés dit une nouvelle Qui ma grant douleur renouvelle””.
[“Je dis: Messieurs, assurément, vous m’avez apporté une nouvelle qui a renouvelé en moi une grande douleur”]

La valeur C s’impose quand le locuteur a des raisons de renforcer son assertion car il “s’attend à des réserves de la part de son interlocuteur” (Féron, 2002: 26).

Par ailleurs, l’auteure émet les hypothèses suivantes sur l’évolution diachronique de l’adverbe (Féron, 2002: 29):

- Étape 1 (ancien français): *certainement* est un adverbe intégré à la proposition et a une valeur circonstancielle.
- Étape 2 (à partir du moyen français): *certainement* acquiert une valeur pragmatique (renforcement de l’assertion), qui coexiste avec la valeur circonstancielle.
- Étape 3: *certainement* n’est que rarement un adverbe intégré à la proposition.
- Étape 4: *certainement* peut servir à renforcer l’assertion ou bien à signaler une conjecture; dans ce dernier cas, il n’y a plus aucune équivalence sémantique entre l’adverbe et les expressions: *il est certain que p*, *je suis certain que p*.

3.2. Notre analyse linguistique de *certainement*

3.2.1. Analyse synchronique

Afin de mener à bien notre analyse, nous avons suivi la méthodologie appliquée par Fagard & Charolles (2018) dans leur article sur *ailleurs*, *d'ailleurs* et *par ailleurs*. Nous avons ainsi examiné un très large corpus d'occurrences de l'adverbe tirées de la base textuelle *Frantext* (intégral) couvrant toute la diachronie du français. Dans un premier temps, nous avons extrait la totalité des occurrences de *certainement* et de *certinement*. Le nombre total d'occurrences étant trop important (16 053 occurrences), nous avons décidé de sélectionner aléatoirement⁹ 50 occurrences par siècle (soit 450 occurrences en tout). Nous avons ensuite codé manuellement l'ensemble de ces 450 occurrences; ce codage a consisté en une analyse syntaxique et sémantique.

Pour l'analyse syntaxique, nous avons codé la position de l'adverbe, le verbe sur lequel *certainement* incide, le temps, aspect et mode de ce verbe, le degré d'intégration de l'adverbe dans la phrase (c'est-à-dire si l'adverbe est en position incisive ou non), l'existence de gradation (*i.e.* *certainement* précédé de l'intensifieur *très* ou dans une structure comparative de supériorité de type *plus certainement*), l'existence de négation ainsi que les possibilités de combinaisons avec d'autres marqueurs. Pour l'annotation de la position de l'adverbe nous avons retenu les 6 positions susmentionnées (*cf.* 3.1.).

Lors de l'analyse sémantique, nous avons pu identifier 3 valeurs sémantiques différentes. Même si certaines occurrences ont été difficiles à coder, car ambiguës, nous avons réussi à annoter toutes les occurrences à l'aide juste de ces trois valeurs. Nous avons ainsi établi que *certainement* peut connaître trois emplois (bien qu'à des fréquences très divergentes en français contemporain):

1. Un premier emploi (*certainement1*) en tant qu'adverbe intégré à la proposition, où il fonctionne comme un adverbe de manière verbale signifiant *de manière certaine* ou *avec certitude* [*cf.* exemples (25), (26) et (10)]. Celui-ci est de nos jours un emploi résiduel (ayant une fréquence de 0,5%):
(25) "Notre état nous rend incapables de savoir *certainement* et d'ignorer absolument" (Kristeva, 1990).
(26) "Saint-Cyr m'échappait et se perdait aussi *certainement* qu'un navire sans pilote" (Chardenagor, 1981).
(10) "Ceux qui n'étaient pas atteints s'enroulaient dans les draps des pestiférés afin de mourir *certainement*" (Camus, 1947).
2. Un deuxième emploi (*certainement2*) en tant qu'adverbe de phrase où *certainement* fonctionne comme un renforçateur de l'assertion et exprime la certitu-

⁹ La sélection aléatoire a été opérée à l'aide de la fonction *alea* du logiciel Excel.

de du locuteur vis-à-vis de ce qui est affirmé dans l'énoncé [*cf.* exemples (27), (28) et (29)]. Celui-ci est un emploi peu fréquent dans les énoncés affirmatifs en français contemporain (avec seulement 4% des occurrences):

(27) “J.-P. S.: - C’est très mystérieux. J’étais *certainement* très opposé à la vie qu’on faisait mener aux prolétaires, je la jugeais pénible, et j’étais *certainement* de leur côté” (Sartre, 1981).

(28) “Comme c’est curieux! Oserais-je sans indiscretion vous demander le nom de l’ami de monsieur votre père? *Certainement*, je dois le connaître. Notre ville est si petite que nous nous connaissons tous” (Del Castillo, 1981).

(29) “— Vous libérez la chambre de bonne heure demain matin?”

Décidément, elle veut me décourager.

‘Non, pas spécialement. Je déjeunerais peut-être ici.’

J’essaie de gagner du temps. Je n’ai pas de projets précis pour demain.

‘Il faut savoir si c’est sûr ou peut-être.’

Pourquoi me déteste-t-elle?

‘Je vous le dirai au petit déjeuner. Je ne suis pas encore décidée. Ça ira?’

—‘*Certainement*, mademoiselle. Je vous conduis à la chambre. Suivez-moi’” (Letessier, 1980).

3. Enfin, un troisième emploi (*certainement*₃) en tant qu’adverbe de phrase où *certainement* exprime le degré de certitude du locuteur vis-à-vis du contenu de l’énoncé; ce degré de certitude sera toujours moindre que celui de l’emploi précédent et l’adverbe introduira, par conséquent, un degré de non-certitude [*cf.* exemples (30), (31) et (32)]. Celui-ci est l’emploi largement le plus fréquent en français contemporain (avec 90% des occurrences):

(30) “Quand j’entre en septième, madame Pierre, la maîtresse, me dit le premier jour qu’elle doute qu’on continue à me donner la dispense pour entrer en sixième et qu’il me faudra *certainement* redoubler cette classe” (Navarre, 1981).

(31) “Dès le second chapitre, il analyse les partis adoptés par les architectes, pendant un siècle et demi, pour leurs salles et leurs façades, puis, dans le troisième chapitre, qui est *certainement* le plus attachant, il approfondit le problème des tensions internes de cet espace” (Bonnefoy, 1967).

(32) “Le nombre des individus ayant comme parlars maternels des langues nilo-tchadiennes ne saurait être évalué rigoureusement, mais il dépasse très *certainement* deux millions” (Delafosse, 1952).

L’identification de ces emplois peut être justifiée par des critères syntaxiques et sémantiques. Par exemple, à la différence de *certainement*₂ et de *certainement*₃, *certainement*₁

peut constituer le foyer de la négation (25'), ce qui confirme sa dépendance du verbe de la phrase:

(25') *Notre état nous rend capables de savoir, mais pas de savoir certainement.*

En outre, *certainement1* peut être paraphrasé par “de manière certaine” ou “avec certitude” (25''):

(25'') *Notre état nous rend incapables de savoir de manière certaine/avec certitude.*

À leur tour, les deux emplois exophrastiques (*certainement2* et *certainement3*) peuvent être caractérisés –à la différence de *certainement1*– par la possibilité de figurer en position détachée en tête de phrase négative (28' et 30''):

(28') *Certainement je ne dois pas le connaître.*

(30') *Certainement, il ne me faudra pas redoubler cette classe.*

Cette propriété permet d'établir la portée de l'adverbe sur l'ensemble de la phrase.

Par ailleurs, *certainement2* peut être paraphrasé par *assurément* ou *à coup sûr*

(28'') et *certainement3* par (*très*) *probablement* (30''):

(28'') *Je dois (assurément + à coup sûr) le connaître.*

(30'') *Il me faudra (très) probablement redoubler cette classe.*

Au-delà de ces critères, il existe d'autres éléments qui pourraient jouer dans l'interprétation d'une occurrence:

1. La position de l'adverbe dans l'énoncé: un adverbe immédiatement postposé au verbe (c'est-à-dire en position 4) aura plus de chances de signifier la manière (*certainement1*); en revanche, en position initiale détachée, nous serons forcément face à un adverbe de phrase (*certainement2* ou *certainement3*).
2. Le sémantisme verbal: un adverbe portant sur un verbe lié à la connaissance (*savoir, connaître, etc.*), la croyance (*croire, cuider, etc.*) ou la vision (*voir, regarder, etc.*) aura plus de chances d'être un adverbe de manière (*certainement1*).
3. Le temps verbal: les verbes au futur, conditionnel ou subjonctif favoriseront une lecture en tant qu'adverbe modal épistémique (*certainement3*) (Féron, 2002: 26).
4. La présence d'un superlatif de supériorité (*certainement le plus Adj qui soit*) ou d'infériorité (*certainement le moins Adj qui soit*), d'un comparatif de supériorité (*plus certainement*), d'une gradation (*très certainement*), ou encore d'autres adverbes modaux dans l'énoncé nous laissera penser que nous avons affaire à un emploi modal épistémique (*certainement3*).
5. La présence du connecteur *mais* antéposé à *certainement* dans la réponse à

une question totale (*Mais certainement!*) pourrait signifier que nous sommes devant un emploi renforçant l’assertion (*certainement2*).

6. La prosodie (Berrendonner, 1987: 295): un ton ferme ou péremptoire ou un *certainement* accentué sur la première syllabe *CERtainement* (Dendale & Kreutz, 2021: 73) nous pousserait vers une interprétation de l’adverbe comme renforçateur de l’assertion (*certainement2*).

Une fois les emplois de *certainement* élucidés, il se pose à présent la question de la polysémie de l’adverbe: en d’autres mots, comment expliquer le passage de l’adverbe de manière à l’adverbe de phrase renforçant l’assertion et ensuite à l’adverbe de phrase exprimant une dévaluation du degré de certitude?

3.2.2. Analyse diachronique

Selon nos données, l’emploi en tant qu’adverbe de manière (*certainement1*) apparaît au XII^e siècle. Les deux premières occurrences de *certainement* fournies par la base *Frantext* datent de 1155 et proviennent du *Roman d’Éneas* et du *Roman de Brut* (exs. 33 et 34):

(33) “Quant la dame ot piece ploré,/son duel et son complaint mené,/si apela un escuier,/ dont ele fist son mesagier;/ses paroles li ancharja,/droit a Turnus l’an anvoia/et manda li celement/que ce saüst *certainement*,/que Latinus li guenchissoit” (*Roman d’Éneas*, 1155).

[Elle lui fit savoir secrètement qu’il sache avec certitude que Latinus l’avait abandonnée]

(34) “Dous feiz t’iés a nus combatuz/E dous feiz as esté vencuz,/Mais or saches *certainement* /E jol te di veraïement,/Ne t’estestüst guerpir noz porz/Si jo n’i fusse od mun efforz” (*Roman de Brut*, 1155).

[Mais sachez certainement que...]

Ces deux exemples montrent une structure récurrente en ancien français: un *certainement* portant sur le verbe *savoir*. Juste à titre d’exemple, notons qu’au XII^e siècle 80% des occurrences reprennent cette structure: *savoir certainement*, où le verbe *savoir* est très souvent conjugué à l’impératif (*sachez certainement que*). D’autres verbes également présents à cette époque sont: *voir*, *cuidier*, *avoir*, *faire*, *mourir*, *dire*, *connaître*, *épier*,... De plus, la position majoritaire de l’adverbe en ancien français est la position immédiatement postposé au verbe (position 4).

L’emploi en tant qu’adverbe de phrase renforçateur de l’assertion (*certainement2*) ne surgit qu’au XIV^e siècle, comme illustré par les exemples (35) et (36):

(35) “– *Certainement*, dist Artus, se Dieux me donnoit oïr bonnes nouvelles d’un men chevalier qui ci me doit venir, je metroie moult volentiers conseil

comment je fusse enortéz et la fille conseillie” (Anonyme, *Artus de Bretagne*, 1305).

[Assurément, dit Artus, si Dieu me donnait à entendre des bonnes nouvelles...]

(36) “*Certainement*, mon seigneur doulx, Onques n’y pensay, Dieu le scet” (Anonyme, *Miracle de la fille du roy de Hongrie*, 1371).

[Assurément, mon doux Seigneur, je n’y ai jamais pensé, Dieu le sait]

À la différence des exemples précédents –(33) et (34)– nous pouvons observer qu’en (35) et (36) le verbe porte sur l’ensemble de l’énoncé, et non seulement sur le verbe.

Le critère retenu pour décider de l’émergence de ce deuxième emploi est la position initiale, détachée, de l’adverbe (position 1). Comme le signalent Combettes & Kuyumcuyan (2007: 77), le détachement en tête de phrase est la caractéristique la plus nette du changement de catégorie. Il faut, néanmoins, noter que le passage d’une catégorie à une autre est progressif et que les limites sont parfois difficiles à tracer, spécialement en l’absence d’une ponctuation, disons, “soignée”, comme est parfois celle des textes anciens.

En moyen français, le sens de l’adverbe de manière (*certainement1*) reste prépondérant, même si les occurrences en tant qu’adverbe de phrase renforçateur de l’assertion (*certainement2*) se multiplient. À partir de cette période, la position de l’adverbe n’est plus aussi fixe: nous trouverons de plus en plus d’exemples où *certainement* occupe une position initiale, mais également des occurrences où il se situe entre l’auxiliaire et le participe passé (position 3) ou bien antéposé au verbe (position 2).

Il faudra toutefois attendre le français classique, et plus précisément le XVIII^e siècle, pour voir émerger le troisième emploi de *certainement*: celui de l’adverbe modal épistémique exprimant la non-certitude (*certainement3*). Le critère retenu pour décider de l’émergence de ce nouvel emploi est la possibilité de gradation de l’adverbe: l’existence de structures comme *plus certainement* ou *très certainement* (exs. 37 et 38):

(37) “Mais si malheureusement il s’y trouve un seul ambitieux, un seul hypocrite, un Catilina, par exemple, un Cromwell, celui-là *très certainement* aura bon marché de ses pieux compatriotes” (Rousseau, 1762).

(38) “Quelques-uns de nos écrivains ont prétendu que le jeune prince Franc que Priscus avoit vû à Rome dans le tems dont il parle implorer le secours de l’empereur contre Attila, devoit être notre roi Merovée le successeur et même suivant les apparences, le fils de Clodion, et *très certainement* le père de Chil-déric.” (Dubos, 1742).

L’abondance d’occurrences au XVIII^e siècle où *certainement* est sujet à un processus de gradation montre que sa valeur de renforçateur de l’assertion est déjà bien affaiblie à cette

époque. Les résultats obtenus pour *certainement* rejoignent ceux obtenus par Rodríguez Somolinos (2002) pour *voire*, qui subit un affaiblissement de sa valeur assertive au XVII^e siècle, et par Berrendonner (1987) pour *sans doute* (“signalé comme équivoque au XVII^e”).

En français moderne, les emplois de *certainement* se répartissent entre l’adverbe renforçateur de l’assertion (*certainement*₂) (avec 2/3 des occurrences) et l’adverbe modal épistémique exprimant la non-certitude (*certainement*₃) (avec 1/3 des occurrences), l’emploi en tant qu’adverbe de manière (*certainement*₁) restant très marginal (2% des occurrences).

Nous arrivons enfin au français contemporain où, si la valeur comme adverbe de manière (*certainement*₁) reste possible, elle y est résiduelle (avec 0,5% des occurrences analysées, comme nous l’avons mentionné *supra*). L’emploi comme renforçateur de l’assertion (*certainement*₂) se fait également de plus en plus rare (4% des occurrences), de sorte que la valeur dominante en cette période correspond largement (90% des occurrences) à l’adverbe modal épistémique (*certainement*₂).

4. Conclusion

À la suite du constat de la différente organisation de l’expression linguistique de la certitude en français et en espagnol, nous nous sommes intéressée tout particulièrement au cas de l’adverbe français *certainement*.

L’analyse sur corpus nous a permis d’établir que cet adverbe connaît 3 emplois¹⁰ en français contemporain, quoiqu’à des fréquences bien différentes:

1. Un emploi en tant qu’adverbe de manière existant depuis le XII^e siècle et ayant une fréquence résiduelle de nos jours = *certainement*₁.
2. Un emploi en tant qu’adverbe de phrase où *certainement* sert à renforcer le contenu de l’assertion sur laquelle il porte = *certainement*₂. Cet usage est apparu au XIV^e siècle et reste aujourd’hui très marginal.
3. Un deuxième emploi en tant qu’adverbe de phrase où *certainement* exprime le degré de certitude (ou plutôt de non-certitude)¹¹ du locuteur vis-à-vis du contenu de l’énoncé = *certainement*₃. Il existe depuis au moins le XVIII^e siècle et c’est l’emploi largement majoritaire en français contemporain.

10 Les cas où l’adverbe connaît trois emplois existent mais sont plutôt rares. Pour d’autres études sur d’autres adverbes ayant 3 emplois en français contemporain, cf. Álvarez-Prendes (2014), Álvarez-Prendes (2016), Álvarez-Prendes (2019) et Álvarez-Prendes (2021).

11 Sur cet aspect nous rejoignons Dendale & Kreutz (2021), qui affirment qu’il serait plus approprié de parler de non-certitude que de probabilité à propos de *certainement*: “[L]e *probable*, par son sémantisme, présente le contenu épistémico-modal comme orientée *positivement* vers la certitude (comme le ‘quasi-certain’ ou ‘fort certain’), alors que [...] l’emploi de *certainement*_E [...] est orienté *négativement* par rapport à la certitude, comme ‘non-certain’ ou ‘non entièrement certain’” (Dendale & Kreutz: 2021: 55).

Si nous retraçons l'évolution de *certainement* dans la diachronie du français, nous constatons qu'il est passé de l'expression de la manière à l'expression d'un renforcement de l'assertion via un processus de subjectivation (Traugott, 1995) entraînant son déplacement vers la gauche de l'énoncé (jusqu'à pouvoir se situer en position initiale détachée) ainsi que la sémantisation de contenus initialement inférentiels liés à l'attitude du locuteur¹².

Le passage de l'expression d'une valeur épistémique forte à une valeur épistémique faible semble être un phénomène assez répandu dans les différentes langues du monde. La valeur épistémique forte (c'est-à-dire l'emploi en tant que renforçateur de l'assertion) laisse paradoxalement le doute s'installer dans l'énoncé (Berrendonner, 1987: 295-296)¹³, de sorte que le marqueur qui initialement exprimait la certitude peut devenir un marqueur de non-certitude.

Celui-ci est grosso modo le processus subi par l'adverbe *certainement* dans des contextes affirmatifs en français. En revanche, dans les contextes négatifs, il continue à exprimer la certitude, du fait de l'évolution plus lente des marqueurs discursifs dans ces contextes (Traugott, 1989: 52).

Références bibliographiques

ÁLVAREZ-PRENDES, Emma. 2014. "L'expression de la subjectivité dans le discours: le cas de deux adverbes de phrase (*sérieusement, peut-être*)", in *Cahiers de praxématique*, n.º 62, 1-13.

ÁLVAREZ-PRENDES, Emma. 2016. "Différents types d'emplois et propriétés de l'adverbe *sérieusement* en français contemporain", in *Scolia. Revue de linguistique*, n.º 30, 89-103.

ÁLVAREZ-PRENDES, Emma. 2019. "Le triple fonctionnement de l'adverbe *honnêtement* en français contemporain. Propriétés et liens avec les marqueurs d'attitude énonciative", in *Journal of French Language Studies*, n.º 29 (1), 99-112.

ÁLVAREZ-PRENDES, Emma. 2021. "(Inter) subjectivisation et chaînes sémantiques dans les adverbes français en *-ment*: analyse du passage de l'adverbe intégré à la proposition au marqueur discursif", in *Canadian Journal of Linguistics*, n.º 66 (3), 346-373.

Base de données *Frantext*, disponible sur le site <https://www.frantext.fr/> [29/04/2023].

BERRENDONNER, Alain. 1987. "La logique du soupçon", in *Revue européenne des sciences sociales*, n.º 25/77, 287-297.

BOURMAYAN, Anouch & Fumitake ASHINO. 2021. "*Sans doute et probablement*: des synonymes?" in *Journal of French Language Studies*, n.º 31/3, 363-383.

12 Pour un complément d'information sur d'autres chaînes de grammaticalisation suivies par d'autres adverbes de la langue française, cf. Álvarez-Prendes (2021).

13 "Si un locuteur A [...] renforce son assertion par des moyens purement linguistiques, et si par ailleurs aucun indice [...] ne confirme que ce comportement est justifié, alors, il s'ensuit un sous-entendu dubitatif. L'assertion sera interprétée comme hésitante, dépourvue de fermeté, manquant de conviction [...] 'R = Plus une assertion se dit forte, plus elle est suspecte de faiblesse'" (Berrendonner, 1987: 295-296).

COMBETTES, Bernard & Annie KUYUMCUYAN. 2007. “La formation des modalisateurs en français: le cas des locutions formés sur vérité” in *Langue française*, n.° 156, 76-92.

DENDALE, Patrick & Philippe KREUTZ. 2021. “*Certainement*: adverbe épistémico-modal ou évidentiel?” in *Le discours et la langue*, n.° 131, pp. 49-76.

DENDALE, Patrick & Julie VAN BOGAERT. 2012. “Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d’identification des marqueurs évidentiels en français” in *Langue française*, n.° 173, 13-29.

DONAIRE, María Luisa. 2023. “*Sans doute et sans aucun doute*: une frontière perméable”, in Camarero Arribas, Jesús *et alii* (eds.), *Transfrontalier-e-s: le français langue de rencontre(s)*. Leioa, Universidad del País Vasco, 148-156.

FAGARD, Benjamin & Michel CHAROLLES. 2018. “*Ailleurs, d’ailleurs, par ailleurs*: de l’espace à l’humain, de l’humain au discours” in *Journal of French Language Studies*, n.° 28/3, 351-375.

FERON, Corinne. 2002. “Le renforcement de l’assertion dans *Le voir dit* de Guillaume de Machaut. Étude syntactico-sémantique de *certainement* et de quelques locutions en *sans n*” in *L’Information Grammaticale*, n.° 92, 23-30.

GUIMIER, Claude. 1996. *Les adverbes du français: le cas des adverbes en -ment*. Paris, Ophrys.

MOLINIER, Christian & Françoise LEVRIER. 2000. *Grammaire des adverbes: description des formes en -ment*. Genève-Paris, Librairie Droz.

RODRÍGUEZ SOMOLINOS, Amalia. 2002. “From certainty to doubt. The evolution of the discourse marker *voire* in French”, in Skaffari, Janne *et alii* (eds.), *Opening Windows on Texts and Discourses of the Past*. Amsterdam, John Benjamins, 301-317.

TRAUGOTT, Elizabeth. 1989. “On the Rise of Epistemic Meanings in English: An Example of Subjectification in Semantic Change” in *Language*, n° 65/1, 31-55.

TRAUGOTT, Elizabeth. 1995. “Subjectification in grammaticalization” in Stein, Dieter Dieter & Susan Whright (eds.), *Subjectivity and subjectivisation*. Cambridge, Cambridge University Press, 31-54.

Trésor de la langue française informatisé, disponible sur le site <http://atilf.atilf.fr/> [29/04/2023].

